

17 fév 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 17 février 2006](#)

Outplacement

Outplacement de certains militaires de la Défense

Outplacement de certains militaires de la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché pluriannuel (2006-2009) de services à bordereau de prix ayant pour objet une mission d'outplacement au profit de certains militaires de la Défense en service en Belgique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2000-2015, qui a pour objectif de moderniser l'armée. Conformément au plan Directeur (*), il a été décidé de réduire les effectifs à 35.000 personnes. La réalisation d'un contrat d'outplacement avec une firme civile spécialisée dans le domaine a pour but d'optimiser les chances de réaliser les objectifs définis dans le cadre du plan stratégique. Les candidats auront également plus de chances d'obtenir des propositions d'embauches intéressantes. Le nombre estimé de candidats désirant participer à ce programme est de 500. (*) du 03 décembre 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe